

Bien vivre au Bois-d'Oingt



et en Pays Beaujolais

Compte-rendu -

Assemblée générale de juillet 2020

Mairie de Val d'Oingt- salle du conseil- accès par le parc- av. du 8 mai

Approbation du CR de l'assemblée générale 2019

Rapport financier de l'année 2019 (Rémy Dubost). Le rapport financier a été adopté.
Résultats de l'exercice : - 86,27 €

Rapport d'activité de l'année 2019 (Marie-France Rochard) - A l'aide d'un diaporama les sujets d'actualité sont évoqués en même temps que les projets.

La plupart **des activités patrimoine que nous avons prévues** de mai à juillet 2020 ont dû être annulées. Pas de visite au cimetière, pas de Rendez-vous aux jardins, pas de Journées Patrimoine de Pays fin juin. Heureusement que la visite du 1 mars « **en suivant le défilé des pompiers de 1879** », avait pu se dérouler avec un bon public, malgré un temps capricieux.

Pendant la campagne électorale, nous avons suivi avec attention les projets des listes concernant les bibliothèques et plus particulièrement la médiathèque du Bois-d'Oingt, trop petite et inaccessible aux personnes en fauteuil roulant. Pourquoi continuer à les priver d'un service bibliothèque ? la culture est utile pour tous.

Nous aimerions que cette médiathèque s'installe dans 300 m2 de la maison Pichat, très bien située au centre du village et qui va avoir un ascenseur. Cette maison accueillera aussi d'autres associations ou services sur les autres 300 m2. **Les communes ont l'obligation de donner accès à tous leurs services : c'est une loi qui s'impose aux commerçants et il n'y a pas de raison que cela ne s'impose pas aux services communaux.**

Nous adhérons à la fédération d'associations « **Patrimoine des Pierres dorées** » qui regroupe une vingtaine d'associations. Un groupe de travail de la fédération est intervenu pour éviter l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits. Est-ce une solution réellement rentable ? les experts en doutent, car les panneaux venant de Chine, ne créent pas d'emploi, augmentent le déficit commercial et produisent du CO2. Les paysages vont en pâtir puisque dans notre secteur vallonné, les toits se voient autant que les façades. Il faut essayer de trouver d'autres solutions qui ne nuisent pas à nos paysages : économiser de l'énergie plutôt qu'essayer d'en produire ou trouver d'autres moyens d'énergie renouvelable moins visibles <http://associations-beaujolais-pierres-dorees.fr/index.php/paysages-des-pierres-dorees/394-toits-couverts-de-panneaux-photovoltaïques>

Des photos prises pendant le confinement et dans le périmètre d'un kilomètre, permettent aux participants à cette AG de se poser des questions sur leur cadre de vie. Sommes-nous d'accord pour trouver « beau » tel paysage, tel hameau regroupé ou tel toit ?

La réponse est **oui quand il y a une certaine harmonie**, et cela même si les toits correspondent à des lotissements récents. En revanche, une maison trop différente, trop blanche* et trop en évidence à proximité d'un hameau ancien, jure dans le paysage. Ce n'est pas une question subjective : les visiteurs le voient rapidement et nous font la remarque. Ces questions se posent car une exposition pour la fédération Patrimoine des Pierres dorées se prépare sur le thème « **les paysages des Pierres dorées** ». Faut-il ne retenir que les belles réalisations en évitant de montrer les fautes de goût ? Pourtant, elles pourraient servir d'exemples à éviter. Comment apprendre à regarder ?

Une **autre exposition consacrée au patrimoine du Bois-d'Oingt, se préparera à partir des photos prises en 2019 à l'occasion du PLU** : un nouveau chapitre a été écrit dans cette version 2019 du PLU, avec une liste de maisons remarquables ou intéressantes, à protéger et à mettre en valeur dans leur environnement.

La question du **PLU du Bois-d'Oingt** : Une version est en ligne sur le site de Val d'Oingt depuis juillet 2019 (PADD), avec des modifications votées au conseil de janvier 2020. Les consignes de l'Etat sont strictes : zéro artificialisation sur terrains agricoles ou naturels. Comment considérer les divisions de jardins en parcelles à bâtir et les constructions dans les parcs et jardins arborés privés ? Choisir de garder les arbres les plus intéressants du parc Roure ? Où construire la résidence senior et les logements sociaux ?

Dans les projets de l'association pour 2020-2021, **le groupe Patrimoine** a prévu plusieurs visites guidées : le dimanche 20 septembre à 15h pour les Journées du Patrimoine ; un géoévénement le 18 octobre ; une exposition à l'ancienne église en février 2021...

Un circuit des arbres est en projet depuis deux ans, à destination des visiteurs, des scolaires et des curieux. Mais il faut le soutien de la commune pour mettre la signalétique en place dans les parcs et imprimer un dépliant. **Il faudra aussi replanter des arbres**. Le groupe Patrimoine a commencé le nettoyage des livres du fonds ancien de **la Bibliothèque populaire du Bois-d'Oingt, livres des années 1850 à 1930** qui se trouvent sur les rayonnages de la Maison Pichat.

Les membres de l'association rappellent que l'accessibilité aux Personnes à Mobilité réduite (PMR) est une priorité. Les rues étroites du Bois-d'Oingt interdisent les trottoirs adaptés : la circulation augmente dans le centre. Une population de plus en plus nombreuse, par suite des constructions récentes, est gênée dans ses déplacements à pied et dans sa sécurité. Un village qui devient une ville, desservi par d'anciens chemins. Cela touche les personnes âgées et celles en fauteuil roulant, les familles avec jeunes enfants.

Un adhérent évoque l'information donnée en début de semaine par le représentant du Syndicat Mixte du Beaujolais : de nombreux exploitants agricoles partiront à la retraite dans les dix ans qui viennent sans avoir personne à qui transmettre leur exploitation. **Que deviendra l'agriculture** dans notre secteur ? Comment aider à ce que l'activité agricole devienne rentable pour faire vivre une famille ? l'activité touristique pourrait apporter, si elle se développait, des revenus complémentaires. Les labels et la qualité de notre territoire devraient y contribuer s'ils ne sont pas altérés.

** La couleur blanche est déconseillée dans le secteur des pierres dorées : pour les façades, les boiseries, les encadrements de fenêtres et surtout les rebords de toits. L'harmonie : des règles existent pour les toits, les tuiles, les couleurs des façades, des volets, des portails. Consulter le service urbanisme et le CAUE : permanence gratuite à la mairie du Bois-d'Oingt.*